

## TARIFS 2024-2025

Nous vous communiquons les tarifs mensuels qui seront appliqués au cours de l'année scolaire 2024-2025.

Vous recevrez une seule facture, en septembre, qui comportera obligatoirement les éléments suivants :

10 MENSUALITÉS d'octobre à juillet	LYCÉE	COLLÈGE	PRIMAIRE	MATERNELLE
<b>Par Famille</b>				
<input type="checkbox"/> Participation pour investissement			21,00 €	
<input type="checkbox"/> Cotisation A.P.E.L (Association des Parents d'Elèves) (Contribution volontaire et non obligatoire)			2,50 €	
<b>Par Élève</b>				
SCOLARITÉ (1) dont assurance scolaire	118,72 €	68,09 €	60,98 €	62,78 €
½ PENSION	Badge Self (2)	99,22 €	99,22 €	86,68 €
GARDERIE (matin <b>et</b> soir)	-----	48,00 €	48,00 €	48,00 €
GARDERIE matin	-----	25,00 €	25,00 €	25,00€
GARDERIE soir	-----	30,00	30,00	30,00
AIDE AUX DEVOIRS ÉCOLE	-----	-----	25,00 €	-----
TRANSPORT SCOLAIRE n°05901A (3) (matin et soir) AMBARES-STAM	-----	11,68 €	-----	-----
Repas occasionnel	-----	8,82 €		
Garderie occasionnelle	-----	6,19 € le matin		6,19 € le soir
Photo de classe	1,50 €	1,50 €	1,50 €	1,50 €
Ateliers	3,50 € le semestre	5,50 €	5,50 €	-----
Animations/sorties scolaires	-----	-----	2,00 €	2,00 €
Budget classe	-----	-----	4,00 € <b>Sauf CP : 1,50€</b>	4,00€

(1) 10 % accordée au 2<sup>ème</sup> enfant - 15 % accordée au 3<sup>ème</sup> enfant - Gratuité à partir du 4<sup>ème</sup> enfant

(2) Paiement direct au prestataire

(3) En complément de la part versée directement à la Région

**Les familles peuvent solliciter une aide financière auprès des membres de la commission solidarité.  
S'adresser aux chefs d'établissement.**